

À LA DGFIP EXEMPLAIRES, NON PRIORITAIRES, ÇA PEUT PLUS LE FAIRE !



AVEC FO, PRIORITÉ AUX AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES

A lors que les missions du Service Public auront subi les effets néfastes de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) entre 2007 et 2012, puis de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) à compter de 2012, elles vont désormais être passées en revue à compter de septembre 2014, selon les annonces du Secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification.

En posant la question du bon niveau d'exercice des missions entre État central et État déconcentré, en envisageant leurs transferts aux collectivités territoriales, à des opérateurs privés, aux associations, voire à des groupes de citoyens, c'est tout le service public républicain qui risque d'être remis en cause, d'autant plus rapidement qu'un séminaire interministériel décisionnel se tiendra en février 2015.

Sur un tel choix de société, le Syndicat **F.O.-DGFIP** condamne d'ores et déjà des orientations qui engagent le démantèlement intégral du service public républicain sans qu'à aucun moment un véritable débat n'ait été ouvert auprès de nos concitoyens.

Les agents des Finances Publiques, agents exemplaires selon tous les discours de leurs ministres successifs, mais dont les missions ne sont pas prioritaires selon le gouvernement, ne seront pas épargnés par cette nouvelle orientation politique dont le seul objet est de réduire la dépense publique.

Cette politique d'austérité budgétaire ne se préoccupe pas davantage de la situation des populations en difficulté pour lesquelles « *le service public républicain est aujourd'hui le seul patrimoine de ceux qui n'en ont pas* », comme le soutient la Confédération **F.O.**

L'actualité récente a pourtant montré que la poursuite de cette politique était dangereuse tant pour la cohésion nationale que pour la démocratie. D'autant plus qu'elle a comme conséquence de réduire l'action du service public en lui ôtant ses moyens tant humains que financiers.

Au sein de la DGFIP, le Syndicat **F.O.-DGFIP** a constamment combattu cette logique qui ne correspond ni aux enjeux que l'État doit aujourd'hui relever en matière financière et fiscale, ni aux attentes de la population qui souhaite davantage de service public de proximité en cette période où s'aggrave la crise économique et sociale.

Le Syndicat **F.O.-DGFIP** soutient ainsi que la DGFIP exerce des missions prioritaires et essentielles à l'ensemble de la collectivité nationale et s'opposera à tout transfert de mission vers d'autres collectivités, vers des opérateurs privés ou vers le secteur associatif.

Le Syndicat **F.O.-DGFIP** condamne les suppressions d'emplois qui se poursuivent et la réduction des crédits budgétaires qui amplifient la dégradation des conditions de travail des personnels. Les agents des Finances Publiques

**F.O.-DGFIP SOUTIENT
AINSI QUE LA DGFIP
EXERCE DES MISSIONS
PRIORITAIRES ET
ESSENTIELLES À
L'ENSEMBLE DE
LA COLLECTIVITÉ
NATIONALE**

subissent quotidiennement les conséquences dramatiques de cette politique dans leur vie professionnelle et l'exercice de leurs missions.

De même, l'afflux de contribuables et d'usagers aux guichets des Centres des Finances Publiques confirme la pertinence de l'analyse déjà ancienne de **Force Ouvrière**:

regrouper sur un même site, en pleine crise sociale et économique, tous les problèmes de contentieux liés à l'assiette et au recouvrement, sans donner les moyens humains correspondants, ne pouvait aboutir qu'à augmenter les incivilités et l'agressivité de contribuables, mécontents par ailleurs des conditions d'accueil, et ainsi augmenter le stress des personnels concernés.

LES REVENDICATIONS DE F.O.-DGFIP SONT CLAIRES :

- 1** Renforcer le service public républicain en lui donnant les effectifs de personnels titulaires et les crédits de fonctionnement nécessaires au bon exercice des missions.
- 2** Reconnaître le caractère prioritaire de toutes les missions de la DGFIP, missions essentielles aux intérêts de la collectivité nationale et garantes de l'égalité de traitement des citoyens.
- 3** Arrêter immédiatement la démarche stratégique et ses diverses déclinaisons : suppressions d'emplois, réduction des implantations territoriales et restructuration des missions financières et fiscales.
- 4** Rejeter tous les processus de réduction et de transfert par privatisation ou externalisation des missions en cessant de donner des gages au patronat et aux marchés financiers.

**PRIORITÉ
AUX AGENTS
DES FINANCES
PUBLIQUES**

Parce que « Exemplaires, mais non prioritaires », ça commence à bien faire, en votant pour les listes F.O., vous élirez des candidats qui se battent pour la reconnaissance des agents de la DGFIP et de leurs missions, tant au sein des CAP nationales et locales que des Comités Techniques.

LE 4 DÉCEMBRE

FO DGFIP
la force syndicale

**VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER**